

Le Canada a fourni par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international une aide humanitaire pour aider les victimes de nombreuses catastrophes dans les Amériques, dont les victimes de l'ouragan Lenny (275 000 \$), de l'ouragan Floyd (110 000 \$), de l'ouragan Georges (650 000 \$) et de l'ouragan Mitch (plus de 5 millions de dollars). Cette assistance a été dispensée par l'intermédiaire de divers partenaires, dont Vision mondiale, le Centre canadien d'études et de coopération internationale et la Cooperative for Assistance and Relief Everywhere (CARE) Canada. Le Canada a également dispensé une aide humanitaire de 275 000 \$ pour venir en aide aux victimes d'inondations au Venezuela. Cette aide a été acheminée par l'entremise de l'Organisation panaméricaine de la santé, la Fédération internationale de la Croix-Rouge et par l'intermédiaire du Fonds canadien d'initiatives locales à Caracas. Le Canada a aussi fourni 50 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne pour soutenir l'opération de secours de la Croix-Rouge mexicaine en faveur des victimes des inondations d'octobre 1999. Cette assistance a aidé les populations touchées par ces catastrophes naturelles en offrant des fournitures médicales et des approvisionnements en eau, des abris et des vêtements, entre autres choses. Plus récemment, le Canada a débloqué un total de 2,3 millions de dollars en assistance humanitaire aux victimes du tremblement de terre en El Salvador en janvier 2001. Faisaient partie de ce montant, deux avions cargo des Forces armées canadiennes remplis de fournitures d'urgence, un montant de 350 000 \$ acheminé par l'intermédiaire de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et de l'Organisation panaméricaine de la santé, et un montant de 1 million de dollars administré par l'intermédiaire du programme canadien de développement à San Salvador et utilisé par les organisations non gouvernementales locales afin de contribuer à l'action d'urgence qui se poursuit.

Reconnaissant le besoin de renforcer davantage les systèmes d'alerte rapide et l'état de préparation aux catastrophes aux échelles nationale et régionale, le Canada continuera d'appuyer les initiatives régionales de gestion des catastrophes. Le gouvernement du Canada fera aussi la promotion de la préparation aux catastrophes naturelles, ainsi que les activités d'atténuation et de réaction, par l'intermédiaire de ses programmes bilatéraux, et il continuera de soutenir les initiatives régionales de gestion des catastrophes, comme celles qui sont entreprises par l'Organisation panaméricaine de la santé.

L'Assemblée générale de l'OEA de 1999 a adopté une résolution appelant à l'établissement du Comité interaméricain de la réduction des catastrophes naturelles (IACNDR) en qualité de forum principal de l'OEA en ce qui a trait aux questions liées aux catastrophes naturelles. À l'Assemblée générale de l'an 2000, le Canada a appuyé une résolution donnant instruction au Secrétaire général de l'OEA de continuer d'appuyer les activités de l'IACNDR en obtenant les ressources nécessaires pour financer le Comité et assurant un meilleur état de préparation et en réduisant la vulnérabilité aux catastrophes naturelles au sein de l'hémisphère. Le Canada est un membre actif du groupe de travail de l'IACNDR sur l'état de préparation et la réaction.

L'Aviation canadienne a été active dans les Amériques en fournissant des compétences et une formation sur la façon d'intervenir en cas de catastrophes naturelles et de mener les opérations de recherche et de sauvetage. Sur ce front, le gouvernement du Canada a formé le personnel de l'Aviation chilienne aux techniques de recherche et de sauvetage par l'intermédiaire du cours de chef des opérations de recherche du Canada à la base des Forces armées canadiennes à Trenton,